

Concertation sur les Halles : un délai à nouveau très court (janvier 2006)

Dans la première phase du projet des Halles, le délai prévu entre la présentation des maquettes et la décision était extrêmement court (à peine plus de deux mois), et le Maire de Paris avait finalement décidé de l'allonger de six mois. A nouveau, nous nous inquiétons du délai très bref réservé à la deuxième phase de la concertation. Alors que le Comité permanent de concertation se met très lentement au travail (toujours pas de garant, pas de bureau, pas de calendrier...), on nous indique que le dessin du jardin et le cahier des charges du futur bâtiment du Forum devraient être arrêtés fin 2006 !

Compte tenu de tous les thèmes à aborder (jardin, voirie souterraine, équipements, espace public, populations fragiles...), nous craignons qu'une seule réunion de travail puisse être consacrée à chacun dans l'année : deux heures pour chacun de ces énormes thèmes, est-ce encore de la concertation, ou seulement de la communication ?

Par ailleurs le phasage retenu peut laisser sceptique : définir le dessin du jardin avant de savoir à quoi ressemblera le futur bâtiment, si un toit sera vraiment substitué à l'actuelle verrière, s'il y aura bien une passerelle au-dessus du cratère, dans quelle partie du bâtiment seront implantés les divers équipements et commerces, comment se répartiront les flux, etc., paraît un peu aventureux. Quant à la suppression des trémies Berger et Coquillière, elle ne sera entérinée par la Préfecture qu'au vu d'un dossier définitif, actuellement loin d'être bouclé.

La logique voudrait que tout ce qui est construction soit arrêté en premier lieu, et que le Jardin vienne ensuite épouser les aménagements. Va-t-on, pour achever à tout prix une partie du projet avant 2008, bâcler la concertation et mettre la charrue avant les bœufs, ce qui aura nécessairement un effet négatif sur la réalisation finale ?